

Résumé

CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DE LA STRATÉGIE

La stratégie de recherche et de transfert sur la pauvreté s'inscrit dans la phase II du projet *Perspectives STS* (science, technologie, société) mené par le Conseil de la science et de la technologie. Ce projet inédit et d'envergure lancé en 2003 repose sur une démarche de type prospectif comprenant plusieurs étapes de consultation. Le projet vise à circonscrire la demande sociale de nouveaux savoirs qui permettront de relever certains défis socioéconomiques majeurs pour le Québec au cours des deux prochaines décennies. L'un des objectifs du projet *Perspectives STS* est de contribuer au rapprochement entre les scientifiques et les utilisateurs de nouvelles connaissances et de nouvelles technologies. La lutte contre la pauvreté constitue l'un des sept défis majeurs retenus au terme du processus de consultation. Le défi se formule ainsi : « Adopter des interventions novatrices pour contrer la pauvreté et les facteurs qui la génèrent et la maintiennent, et prévenir ce qu'elle induit : la marginalité, le sentiment d'impuissance, l'iniquité, la violence. »

DÉMARCHE DU COMITÉ DE PILOTAGE

En 2006, un comité de pilotage réunissant chercheurs et utilisateurs de recherche de différents milieux a été chargé d'élaborer une stratégie de recherche et de transfert de connaissances propre au défi. Des représentants des organismes partenaires du projet ont agi à titre d'observateurs lors des rencontres du comité. Les travaux se sont étalés sur une période de 18 mois et ont donné lieu à six rencontres entre janvier 2006 et juin 2007.

La présente stratégie va au-delà de la détermination de thématiques de recherche, pour englober l'organisation de la recherche dans son ensemble et accorder une place importante au transfert des connaissances. Elle a été conçue dans l'intention de produire un réel changement dans la situation de la pauvreté au Québec, en contribuant à formuler des diagnostics, en définissant les différents facteurs à l'œuvre et leur articulation, de même qu'en aidant à étayer les solutions. À cet égard, la démarche du comité se situe en continuité avec la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale adoptée en 2002 et le plan d'action gouvernemental en la matière, mis en place en 2004.

ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

Au cours de cette période, le comité a été amené à :

- ♦ Établir un état des connaissances sur les défis et les enjeux de la pauvreté au Québec;



- ◆ Dresser un inventaire des chercheurs, des regroupements et des projets de recherche sur la problématique;
- ◆ Procéder à une recension des organismes de transfert et de valorisation des connaissances en lien avec la pauvreté;
- ◆ Préciser les objectifs de la stratégie, les cibles prioritaires, les approches à privilégier et les besoins en matière d'instrumentation et de partage des connaissances;
- ◆ Déterminer les éléments qui devraient être pris en compte au chapitre de la formation des chercheurs, du développement de la recherche et de l'utilisation des connaissances;
- ◆ Dégager les pistes d'action à intégrer dans une stratégie de recherche et de transfert ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

L'APPROCHE ADOPTÉE PAR LE COMITÉ

La présente stratégie a pour objectif d'accroître les efforts de recherche pour mieux comprendre le problème de la pauvreté dans toutes ses facettes et contribuer à élaborer des solutions durables. Elle insiste sur l'importance du transfert et de l'appropriation des connaissances, sur la nécessité de faire connaître les résultats de la recherche et de les rendre facilement accessibles. Sa valeur ajoutée tient au fait qu'elle vise à fournir un apport original et déterminant en ralliant les forces en présence, en soutenant la production de connaissances nouvelles et en assurant leur relais vers l'action.

DIAGNOSTIC POSÉ SUR L'ÉTAT ACTUEL DE LA RECHERCHE

Forces

- ◆ Dans l'ensemble, le Québec dispose d'une certaine capacité de recherche et d'un certain corpus de connaissances sur la pauvreté.
- ◆ Les équipes de recherche rassemblent une expertise appartenant à plusieurs champs disciplinaires.
- ◆ De nombreux organismes de prévention et d'intervention sont des partenaires potentiels en matière de transfert et de valorisation.

Faiblesses

- ◆ Certains objets de recherche sont encore mal couverts.
- ◆ Plusieurs résultats demeurent peu connus et peu diffusés.
- ◆ Les banques de données disponibles sont sous-exploitées.

- ♦ La synergie entre les acteurs reste faible.
- ♦ Il n'existe pas d'instance de concertation d'envergure suffisante sur la question de la pauvreté.

OBJECTIFS ET COMPOSANTES DE LA STRATÉGIE

Les cibles prioritaires de recherche et de transfert de connaissances

La stratégie comporte quatre cibles. Dans le cas des trois premières, elle propose la réalisation de bilans de connaissances et l'élaboration d'un plan de transfert adapté aux utilisateurs visés. Elle comprend également la création d'un programme de recherche sur les dynamiques de la pauvreté, les interventions non gouvernementales (recherches participatives) et les thématiques émergentes. Ces cibles, qui découlent du diagnostic posé sur le système québécois de recherche et des besoins d'information en matière de lutte contre la pauvreté, sont les suivantes :

- ♦ Tracer un portrait d'ensemble et mieux comprendre les dynamiques qui engendrent la pauvreté et qui permettent d'en sortir;
- ♦ Mieux comprendre les interventions, les programmes et les politiques de lutte contre la pauvreté mis en place au Québec par les divers paliers de pouvoir public et contribuer à les améliorer;
- ♦ Mieux comprendre les interventions non gouvernementales de lutte contre la pauvreté mises en place au Québec et contribuer à les améliorer;
- ♦ Développer des thématiques émergentes de recherche :
 - Les représentations sociales de la pauvreté;
 - Les coûts économiques et sociaux de la pauvreté;
 - Les territoires et la pauvreté;
 - Les liens entre la pauvreté et la question des droits de la personne.

Les approches de recherche à privilégier

L'état de maturation qu'atteint la recherche sur la pauvreté à l'heure actuelle autorise les travaux de longue haleine conçus dans un cadre très large. Aussi, la stratégie veut apporter un soutien au développement de certaines approches de recherche novatrices, mais encore peu exploitées, susceptibles de faire progresser de façon significative la compréhension du phénomène : il en est ainsi des analyses longitudinales, multidimensionnelles, intersectorielles, évaluatives, comparatives, expérimentales et participatives.

Une instrumentation performante

Les bases de données et la puissance du matériel dont les chercheurs disposent aujourd'hui pour leur traitement requièrent des outils novateurs et performants qui rendent possible une analyse plus fine des déterminants de la pauvreté. Pour mener à bien une démarche de recherche collective à partir des banques de données stockées en divers endroits, il convient de poursuivre les efforts engagés jusqu'à présent pour mettre en commun et faciliter l'accès à ces banques sur la base de partenariats permanents.

La synergie entre les acteurs

La stratégie met l'accent sur la nécessité d'améliorer le partage, le transfert et l'appropriation des connaissances en appuyant les actions qui suivent :

- ♦ Le partenariat de recherche : soutien aux projets en partenariat et participation des milieux de pratique à ces projets;
- ♦ Le transfert et la valorisation des connaissances suivant les modalités appropriées aux projets et aux clientèles : organisation du travail de veille et mise sur pied d'un guichet unique de collecte et de diffusion des résultats de recherche;
- ♦ Le réseautage des chercheurs, des intervenants et des décideurs : mise en place des outils virtuels de liaison, animation du réseau à l'aide de moyens classiques (séminaires d'experts, conférences, etc.), organisation d'un forum annuel;
- ♦ L'information et la sensibilisation du grand public : organisation du travail de diffusion de l'information.

LE DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE

Le comité de pilotage propose la création d'un comité de suivi rassemblant les partenaires bailleurs de fonds de la stratégie. Ce comité examinerait périodiquement le progrès de la stratégie et en modifierait certaines orientations au besoin. Il s'adjoindrait un groupe de travail, responsable de la mise en œuvre et du suivi de la stratégie, qui assurerait le leadership indispensable à la bonne marche des travaux et qui devrait rendre compte de leur progression auprès des bailleurs de fonds. Tablant sur les moyens de gestion existants, la stratégie serait gérée en collégialité et prendrait appui sur une large collaboration favorisant le partenariat, le transfert et la circulation des idées.

Le groupe de travail serait composé de personnes choisies par le comité de suivi : bailleurs de fonds, représentants des milieux de la recherche et représentants des milieux d'intervention auprès des personnes en situation de pauvreté. Les responsabilités de ce groupe de travail seraient de stimuler la recherche et le transfert, de fixer des objectifs, d'établir les priorités, de coordonner les activités et de déterminer les modalités de soutien à offrir. L'état d'avancement des travaux devrait être présenté au moyen d'une carte vivante de la recherche, où les stratégies sont ajustées suivant l'évolution de la

situation. La réalisation de cette stratégie sur un horizon de dix ans requerrait un soutien financier annuel de l'ordre de 2,5 millions de dollars au départ. Ce montant devrait augmenter graduellement et atteindre environ 6 millions par année au terme de la première période de cinq ans.

EN CONCLUSION

Le document de stratégie a fait l'objet d'une consultation très large auprès de la communauté des chercheurs et auprès des intervenants qui s'intéressent à la question de la pauvreté afin de tester sa validité externe et d'y apporter les correctifs nécessaires. La stratégie déposée intègre donc les points de vue des chercheurs et des experts sur la question de la pauvreté, de même que ceux des utilisateurs de recherche, qu'il s'agisse d'intervenants ou de décideurs gouvernementaux.